Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 9

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous pensez bien que les différentes parties de notre corps ne sont pas atteintes au même degré. L'alcool attaque de préférence l'organe le plus faible, celui qui offre le moins de résistance. Chez tel alcoolique, c'est l'*estomac* qui est délabré, c'est plutôt le *foie* ou les *reins*, chez tel autre; chez un troisième, c'est le *cerveau*. Et c'est ainsi qu'on a pu dire avec raison que l'alcoolisme chronique est un empoisonnement lent — mais continu — par suite de l'usage habituel et prolongé de l'alcool, même s'il est pris en petites quantités.

L'alcoolisme chronique est plus grave encore que l'ivresse: il affaiblit les organes, les détériore, les rend malades, et amène ainsi prématurément la mort.

Lorsqu'on absorbe une boisson alcoolique, on la fait passer par la bouche; comme l'alcool dessèche la bouche et le gosier, il provoque encore la soif. Voilà pourquoi — je vous le disais il y a un instant — « Qui a bu, boira! »

De la bouche, la boisson avalée passe dans l'estomac.

L'alcool irrite les parois de l'estomac, il provoque — s'il est pris fréquemment — un état perpétuel d'inflammation. Alors l'estomac digère mal les aliments qu'il contient, et l'on ressent des pesanteurs, des aigreurs et des douleurs de l'estomac.

Le buveur qui en est atteint, croit calmer ses douleurs en absorbant de nouvelles doses d'alcool. L'irritation est alors aggravée, et la fine membrane (la muqueuse) qui tapisse l'estomac commence à se fendiller, et souvent du sang s'écoule par ces petites fentes à l'intérieur de l'estomac. Peu à peu ces petites plaies s'agrandissent et deviennent de véritables ulcérations qui provoquent des hémorrhagies de l'estomac. Cette maladie des buveurs est très fréquente; elle amène à sa suite des douleurs violentes, des espèces de coliques, et des vomissements qui surviennent principalement le matin, à jeun, où l'on voit quelquefois dans ce qui a été rendu, un sang noirâtre mêlé aux substances alimentaires que l'estomac a refusé de digérer.

Du moment que la digestion ne se fait plus normalement, l'individu ne se nourrit plus assez, il maigrit, et son corps dépérit.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Journée cantonale neuchâteloise des samaritains. — Le 15 juillet le village de St-Blaise recevait la visite de 300 samaritains, faisant partie des 14 sections existant actuellement dans le canton. Cette journée annuelle, préparée avec le plus grand soin par les membres de la section de St-Blaise, et favorisée par le beau temps, a eu un plein succès.

Elle commença à 8 h. $^3/_4$ par un culte en plein air présidé par le pasteur Jeanrenaud, membre lui-même de la section, qui s'appuyant sur les textes bibliques: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » et « La charité ne périt jamais » sut, dans une belle allocution, montrer à ses auditeurs l'idéal élevé auquel ils doivent tendre, en servant le prochain.

C'est le lieut.-colonel Dr Keser, de St-Blaise, qui avait bien voulu assumer la charge de préparer le travail de la journée. Les samaritains présents sont répartis en sept groupes ayant chacun leurs attributions bien définies: pansements, transports, réquisitions, hôpital, police, secours et subsistances, enfin le groupe des blessés. En outre, la colonne de transports

auxiliaire de Neuchâtel, comprenant 25 hommes, prête son aide et va construire en moins d'une heure une tente-hôpital dernier modèle.

Deux voitures chargées de promeneurs, descendant de Lignières, sont entrées en collision avec un camion automobile au Contour des noyers, en dessous de Voëns. Les occupants de la première sont assez mal arrangés. Le cocher de la seconde, perdant un peu la tête, n'a pu maintenir son cheval effrayé et le véhicule a versé sur la pente en contre-bas. Il y a une trentaine de blessés. Telle est la supposition énoncée. Aussitôt les victimes de l'accident se rendent à leur poste, chacun portant l'étiquette indiquant sa blessure supposée; puis suivent ceux qui sont chargés de les secourir ou de les transporter. Pendant ce temps, au collège, un hôpital confortable est établi avec le matériel réquisitionné dans les maisons voisines.

Voici maintenant le retour des blessés: d'abord ceux qui peuvent encore marcher avec ou sans aide, puis la voiturette de la commune, un char à ridelles fort bien arrangé avec des branchages et un camion automobile à brancards suspendus amènent tour à tour leur contingent de malades qui sont aussitôt répartis dans les lits ou sur les fauteuils préparés pour eux.

Le public, qui a suivi avec beaucoup d'intérêt les différentes phases de l'action, est alors admis à visiter l'hôpital, puis la critique du travail est faite par le Dr E. de Reynier, délégué de la Croix-Rouge de Neuchâtel, et le Dr de Marval, délégué de la Croix-Rouge suisse. Il en résulte que l'exercice a été exécuté d'une manière très satisfaisante par tous les groupes.

Mais il est presque 2 heures; chacun a hâte de se réconforter et l'on fait honneur au dîner substantiel fort bien servi à l'Hôtel du Cheval blanc. Un orchestre, formé de membres de la colonne de transports de Neuchâtel, agrémente le repas de plusieurs beaux morceaux. M. Juvet est major de table; il remercie les communes et la Croix-Rouge de leurs subventions pour cette journée, présente les délégués divers, puis donne la parole à M. C. de Marval qui apporte le salut de la Croix-Rouge suisse; il montre que de plus en plus les samaritains et les samaritaines pourront être utiles au pays. Des louanges particulières sont adressées à la section de St-Blaise et à sa dévouée présidente, Mlle Emma Probst, pour l'organisation parfaite de cette journée.

On entend encore le sympathique président de l'Alliance suisse des samaritains, M. Rauber, d'Olten, dont le discours en allemand est souligné des applaudissements de l'assemblée, particulièrement quand il termine en français par cette phrase auquel chacun souscrit: Pour être forts, soyons unis.

Enfin, M. Otto de Dardel, président de la commune de St-Blaise, porte un toast chaleureux à la société des samaritains, qui donne à tous une merveilleuse leçon d'altruisme et qui, par le travail en commun de personnes des deux sexes, animées de la même bonne volonté, lui paraît, à lui, féministe convaincu, un signe avant-coureur de la transformation inévitable de nos institutions politiques.

Augmentation du prix des cartouches à pansements

Le Secrétariat général de la Croix-Rouge nous communique que les prix des objets de pansements ont de nouveau subi une hausse appréciable de sorte qu'à partir du 1er septembre il ne sera plus possible de céder les grandes cartouches à pansements au prix de 30 cts. Elles coûteront dorénavant **35 cts.** la pièce; les petites (cartouches pour le pansement des doigts) resteront provisoirement encore au prix de **10 cts.** — A 10 et 35 cts., c'est encore notablement en dessous du prix de revient que la Croix-Rouge cède les cartouches, dans le but de faciliter les interventions aux samaritains.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)